



DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA Interrégional du mardi 06 février 2024

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Social d'Administration Interrégional (CSAI),

Aujourd'hui, le plus gros problème dans nos établissements est le manque d'effectif, et la dernière CAP de mobilité n'a fait qu'aggraver les choses.

À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP), notre inquiétude s'accroît quant à la capacité des établissements de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) de Marseille à gérer cette période critique. Sans un effectif adéquat issu de la 216e et de la 127e promotion d'élèves surveillants, l'été risque de se transformer en cauchemar.

Les bureaux **FO Justice** des centres pénitentiaires (CP) d'Aix-Luynes, d'Avignon, ainsi que les Maisons d'Arrêt (MA) de Grasse ou de Gap et d'autres établissements, **ont tiré la sonnette d'alarme**. Par lettre ouverte, courriel ou communiqué, les bureaux **FO Justice** ont demandé des surveillants stagiaires issus de ces promotions.

Comment pouvons-nous affronter de nouvelles missions et les exigences des JOP sans un apport conséquent en personnel...

ALORS QU'AUJOURD'HUI NOUS PEINONS À ASSURER UNE PRÉSENCE SUFFISANTE D'AGENTS À TOUS LES ÉTAGES ?!

Cependant, il est encourageant de noter la mise en place d'un groupe de travail (GDT) sur les drones, suite à la demande formulée par **FO Justice PACA-Corse** lors du dernier CSAI. **Nous attendons des résultats tangibles de ce groupe.**

Par ailleurs, la communication de **FO Justice PACA-Corse** sur « **Allo Discrim** » et les dispositions existantes met en lumière la détresse des agents, qui nous alertent en dépit de leur peur.

EST-IL JUDICIEUX DE CONFRONTER LE HARCELEUR ET SA VICTIME DEVANT LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ?

Pourtant, nous assistons à de telles situations. **Soyons réalistes, pensez-vous vraiment que l'agent harcelé va pouvoir parler librement devant son harceleur ?** Les annonces de l'administration doivent être suivies d'actions concrètes.

Prendre soin de tous les agents, quel que soit leur corps ou grade, revêt une importance capitale. Cela constitue la clé pour favoriser leur fidélisation et contribuer à un environnement de travail sain et productif pour tous. En diffusant le guide de prise en charge des agents victimes, nous visons à promouvoir un cadre où chaque individu se sent respecté et protégé, et où leur bien-être est une priorité.

En outre, **FO Justice PACA-Corse** souhaite mettre en exergue l'importance de l'action sociale (AS), véritable levier et source de soulagement pour le personnel.

La Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) et le Secrétariat Général (SG) doivent reconnaître la paupérisation croissante de nos agents. Les prestations d'aide d'urgence, avec 350 € annuels que les Conseils Régionaux de l'Action Social (CRAS) versent aux agents en difficultés, sont obsolètes face à l'inflation des prix alimentaires et énergétiques.

De plus, le manque d'assistants des services sociaux se fait cruellement ressentir. Aujourd'hui plus que jamais, l'action sociale doit être une priorité pour la DISP et le Secrétariat Général de Marseille. L'engagement envers nos agents doit se traduire par des mesures concrètes qui reflètent les défis actuels et offrent le soutien nécessaire.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS, IL EST DE NOTRE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE DE VEILLER À CE QUE LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE BIEN-ÊTRE DES AGENTS SOIENT AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS.

FO Justice PACA-Corse DEMANDE un renforcement immédiat des effectifs par l'affectation systématique des stagiaires issus des 216e et 217e promotions d'élèves surveillants dans les établissements les plus touchés par le manque de personnel. Cela est crucial pour garantir la sécurité et la bonne gestion des établissements, en particulier en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques.

FO Justice PACA-Corse RÉCLAME une réévaluation et une augmentation significative des aides d'urgence allouées aux agents, ainsi que la mise à disposition d'un nombre suffisant d'assistants des services sociaux pour faire face à l'augmentation des besoins en soutien psychologique et financier. Il est impératif de reconnaître et d'agir face à la paupérisation grandissante des agents.

